

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon



Grand succès de l'augmentation de capital de 203 millions d'euros

**Une demande totale de 320 millions d'euros,
représentant un taux de souscription de 157,5%**

Puteaux, le 6 décembre 2011

L'augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») lancée par ORPEA le 15 novembre 2011 a rencontré un grand succès.

Le montant brut de l'opération s'élève à 202 981 535,70 euros et se traduit par la création de 10 599 558 actions nouvelles.

La demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à environ 320 millions d'euros, soit un taux de souscription de 157,5%. 10 313 254 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 97% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 6 380 726 actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée à hauteur de 286 304 actions nouvelles.

Cette augmentation de capital permettra au Groupe d'accroître sa flexibilité financière dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de développement et plus particulièrement de renforcer ses fonds propres afin de pouvoir saisir des opportunités de croissance externe dans les pays où ORPEA est actuellement présent (France, Belgique, Espagne, Italie et Suisse). Conformément à sa stratégie, ces acquisitions concerneront des établissements indépendants (fonds de commerce ou titres de sociétés) ou des groupes d'une capacité inférieure à 1500 lits.

Conformément à leurs engagements, les actionnaires de référence d'ORPEA représentés au Conseil d'administration ont souscrit à titre irréductible et réductible à hauteur de 35,97% de l'opération, dont 17,83% pour le Dr. Jean-Claude Marian, 8,21% pour NEO-GEMA et 9,94% pour FFP.

A la date de réalisation de l'augmentation de capital, le Dr. Jean-Claude Marian détiendra 22,08% du capital et 31,70% des droits de vote d'ORPEA. NEO-GEMA détiendra 8,21% du capital et 6,41% des droits de vote. FFP, compte tenu, en outre, d'achats d'actions en direct sur le marché, détiendra 7,19% du capital et 5,61% des droits de vote.

Le Docteur Jean-Claude Marian, Président du Conseil d'administration d'ORPEA et Yves Le Masne, Directeur Général d'ORPEA, déclarent : « *ORPEA est très heureux du grand succès de cette augmentation de capital, malgré des conditions de marché particulièrement volatiles. Le Groupe tient à remercier l'ensemble de ses actionnaires pour leur confiance dans sa stratégie ambitieuse de croissance rentable. ORPEA dispose ainsi d'une structure financière plus flexible et de moyens renforcés pour poursuivre son développement sélectif axé sur la création de valeur, dans un secteur peu sensible à l'environnement économique et financier.* »

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sont prévus le 8 décembre 2011. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN FR0000184798).

Cette opération a été dirigée par BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking agissant en tant que Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

[Information du public](#)

Le prospectus, ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le visa n° 11-524 en date du 14 novembre 2011, est constitué du document de référence d'ORPEA déposé auprès de l'AMF le 8 juin 2011 sous le numéro D.11-0549, de l'actualisation du document de référence d'ORPEA déposée auprès de l'AMF le 14 novembre 2011 sous le numéro D.11-0549-A01, d'une note d'opération, ainsi que d'un résumé du prospectus.

Le prospectus visé par l'AMF est disponible sans frais auprès d'ORPEA, 3 rue Bellini – 92806 Puteaux Cedex, sur les sites Internet d'ORPEA à l'adresse www.orpea.com et de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org, ainsi qu'auprès des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

ORPEA attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits dans le document de référence ainsi qu'au chapitre 2 de la note d'opération.

Prochain communiqué : chiffre d'affaires 2011 8 février 2012 avant l'ouverture du marché

A propos d'ORPEA (www.orpea.com)

Coté sur Euronext Paris depuis avril 2002, et membre du SRD, ORPEA est le leader européen de la prise en charge globale de la Dépendance. Le Groupe dispose au 31 octobre 2011 d'un réseau unique d'établissements répartis sur 394 sites pour 36 714 lits (dont 30 659 lits en exploitation), soit :

- 28 590 lits en France : 23 808 en exploitation (dont 2 771 en restructuration) + 4 782 en construction, répartis sur 322 sites,
- 8 124 lits en Europe (Espagne, Belgique, Italie et Suisse) : 6 850 en exploitation (dont 690 en restructuration) + 1 274 en construction, répartis sur 72 sites

Compartiment A d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext
Membre des indices **CAC Mid 60** et **SBF 120** - Membre du **SRD**
ISIN : FR0000184798- Reuters : **ORP.PA** - Bloomberg : **ORP FP**



Relations investisseurs :

ORPEA

Yves Le Masne
Directeur Général

Steve Grobet
Relations investisseurs
Tél. : 01 47 75 74 66
Email : s.grobet@orpea.net

NewCap.

Dusan Oresansky / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 94
orpea@newcap.fr

Avertissement

La diffusion, la publication ou la distribution de ce document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce document est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué, ainsi que les éléments qu'il contient, ne sont communiqués qu'à titre d'information et ne constituent pas et ne font pas partie d'une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou tout autre pays où une telle offre ou invitation constituerait une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ou de toute autre loi sur les valeurs mobilières d'un Etat des Etats-Unis et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis, sauf dans le cadre d'une exemption à l'obligation d'enregistrement ou d'une transaction qui ne serait pas soumise à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act et de toute loi sur les valeurs mobilières d'un Etat des Etats-Unis qui serait applicable. ORPEA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

Ce document peut être distribué au Royaume-Uni uniquement, et est destiné uniquement, aux personnes qui (1) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act (2000) Order 2005 ("l'Ordre") ou (2) sont des personnes visées par l'Article 49(2) (high net worth companies...) de l'Ordre (ces personnes étant ensemble désignées comme les "personnes habilitées"). Ce document est uniquement destiné aux personnes habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne seraient pas habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce document sont réservés aux personnes habilitées et ne peuvent être réalisés que par les personnes habilitées. Ce document ne doit pas être distribué, publié ou reproduit (en tout ou partie) ou révélé à toute autre personne que des personnes habilitées.

Un prospectus en langue française, composé (i) du document de référence de ORPEA déposé le 8 juin 2011 auprès de l'AMF sous le numéro D.11-0549, (ii) de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 14 novembre 2011 sous le numéro D.11-0549-A01 et (iii) d'une note d'opération, incluant un résumé du prospectus, qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 11-524 en date du 14 novembre 2011 est disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org et sur le site Internet de la société : www.orpea.com. Ce prospectus comprend une section décrivant certains facteurs de risque liés à ORPEA et à l'offre. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du prospectus, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats, peuvent exister.

Aucune copie de ce document n'est et ne doit être publiée, distribuée ou diffusée aux Etats-Unis, au Japon, en Australie ou au Canada.

Société Générale, agissant en tant qu'agent stabilisateur au nom et pour le compte de l'ensemble des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, a informé la Société qu'aucune opération de stabilisation n'avait été effectuée pendant la période de souscription.